

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 444 du 3 février 2017

Communiqué du SNTRS-CGT

Justice pour la sociologue turque Pinar Selek

Le SNTRS-CGT exprime sa profonde solidarité envers notre collègue, la sociologue turque Pinar Selek, réfugiée politique en France et membre associée de l'UMR8245 « Migrations et société » (CNRS-IRD-Université de Nice), victime depuis 19 ans d'un insupportable harcèlement judiciaire dans son pays. Accusée de terrorisme, persécutée suite à ses recherches sur les Arméniens et les Kurdes, Pinar Selek a été acquittée à quatre reprises par les tribunaux turcs, preuve que ses arrestations, les pressions et les procès qu'elle a subis n'avaient pour but que de faire taire une voix libre et courageuse, antimilitariste, féministe et pacifiste, une scientifique dont les travaux dérangeaient.

Pinar Selek est exilée en France depuis 2009. Elle a poursuivi ses recherches dans des UMR CNRS à l'Université de Strasbourg, puis à l'ENS de Lyon. Elle a bénéficié toutes ces années du soutien de ses collègues français avec des délégations à ses divers procès, une recommandation du conseil scientifique du CNRS, des soirées de soutien publiques à Strasbourg. Il faut aujourd'hui amplifier ce soutien.

Le 25 janvier 2017, la plus haute juridiction turque a interjeté appel et requis la perpétuité contre Pinar Selek. Cette réquisition annule la décision d'acquiescement prise suite à l'appel de ses avocats en juin 2014. Suite aux nouvelles lois édictées par le gouvernement réactionnaire de Recep Tayyip Erdogan après le coup d'état raté de l'été 2016, si Pinar Selek venait à être condamnée par contumace, ce seraient les membres de sa famille vivant en Turquie, en premier lieu son père avocat de 86 ans, qui en paieraient les frais (privation de leurs biens, rétention de passeports etc.).

Le SNTRS-CGT s'associe à l'appel du comité turc « justice pour Pinar Selek », animé par des avocats et des défenseurs des droits humains, et à tous les appels des comités de soutien français. La direction du CNRS, et en général la communauté scientifique française, doit se tenir aux côtés de cette collègue, défendre l'indépendance et la liberté de la recherche face à l'obscurantisme et à l'autoritarisme. Le procès de Pinar Selek est politique. C'est une vengeance d'État, qui s'exprime aussi par des arrestations de journalistes, d'intellectuels (comme l'écrivaine Asli Erdogan et la linguiste Necmiye Alpay, emprisonnées pendant deux mois et libérées le 30 décembre dernier), des licenciements d'universitaires, et une répression violente du mouvement social.

Le SNTRS-CGT exige justice et liberté pour Pinar Selek. Que cesse enfin l'acharnement dont elle est victime, et qu'elle puisse exercer sans entrave son activité scientifique.

Soutien à Pinar Selek, pour un acquiescement définitif: [Pétition](#)

Villejuif, le 3 février 2017